

FACULTÉ DES SCIENCES

Vu le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études ;

Nous, Président, Secrétaire et membres du Jury chargé de conférer le grade académique concerné, déclarons que

Julien BOULAY

Né à Chartres (FRANCE), le 22 août 1987

a obtenu en l'année académique 2015/2016 le grade académique de

Docteur en Sciences

après défense publique d'une dissertation originale intitulée

« Étude du comportement d'agrégation des larves nécrophages de Diptères : de l'individuel au collectif »

Ce grade académique de Docteur lui a été conféré conjointement en cotutelle avec l'Université Lille 2

En foi de quoi, nous lui avons délivré le présent diplôme, attestant en même temps que les prescriptions légales relatives aux conditions d'accès, aux programmes, à la durée des études et à la publicité des examens ont été observées.

Pour le Jury :

Le Secrétaire

Le Recteur

Le Titulaire

Le Président

(Handwritten signatures of the members of the Jury)

